

ECOLE ELEMENTAIRE DE L'ORME 91460 MARCOUSSIS

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE 17 octobre 2016

Présents: Mme SANCHEZ, Directrice

Enseignants : Mmes COSTA, NOËL C., PINTOS DUBREUIL, PEUCHAMIEL, LAFFON-FERRI, BRIAND, NOEL L., HUMBERT BERTRAND, COULAREAU, BOULAIN, LEMOULT

FCPE : Mmes PERRONET, GUEGAN, BRAL-CLEMENT, MIZON DE PERETTI, SCHLEGEL,

Parents indépendants : Mmes MULLEBROUCK, FOUCAL, JAPPONT, BADINGA

Mairie : M. THOMAS, Maire de Marcoussis ; Clément LAVERGNE, responsable Service temps des loisirs

Excusé : M. l'Inspecteur Départemental de l'éducation nationale

La séance est ouverte à 18h15

POINT SUR LA RENTREE 2016 :

Les effectifs

A ce jour, 278 élèves sont inscrits et présents à l'école : 110 en cycle 2 (47 CP et 63 CE1) et 168 en cycle 3 (54 CE2, 61 CM1, 53 CM2). La répartition par classe est la suivante :

CP :	25	Mme BOULAIN
CP :	25	Mme COULAREAU
CP/CE1 :	23 (6CP/17CE1)	Mme PINTOS DUBREUIL
CE1 :	27	Mme LAFFON-FERRI
CE2 :	25	Mme HUMBERT BERTRAND
CE2 :	26	Mmes NOEL L./LEMOULT
CE2/CM2:	21 (11CE2/10CM2)	Mme BRIAND
CM1 :	27	Mmes SANCHEZ/NOEL L.
CM1 :	27	Mme NOEL
CM2 :	26	Mme PEUCHAMIEL
CM2 :	25	Mme COSTA

La structure

A.M.E : Assistante Municipale Élémentaire ; poste assuré par Corinne GONDRON

AVS : Assistant de Vie Scolaire

6 élèves ont une notification MDPH pour une durée hebdomadaire variable (entre 12 et 20h).

A ce jour, 2 AVS sont nommées pour le suivi de ces élèves à besoins particuliers.

Le médecin scolaire du secteur : Le DR MORVAN supervise la mise en place des PAI. Elle est susceptible d'intervenir en cas de problème majeur.

L'infirmière scolaire de secteur est toujours Mme HOUDEBINE. Elle a en charge les écoles et le collège.

Le RASED : nous avons toujours la psychologue scolaire Cécile TARDIEU. Nous sommes rattachés à un pôle ressources RASED. Celui peut être saisi par le directeur ou un enseignant pour des difficultés scolaires ou de comportement. Il aide à la mise en œuvre d'aide aux équipes et aux élèves.

Les travaux d'été

Les travaux demandés avant les vacances ont été réalisés

Point sur le marché des fournitures scolaires

Les fournitures scolaires ont été livrées tout juste avant la sortie des classes (les enseignantes ont dû revenir sur leur temps de vacances pour faire le contrôle des colis !). Le papier (800kg) est arrivé au début des vacances...

Nous apprécions l'exactitude constatée entre commandes et livraison ! Toutefois, quelques articles n'ont pas la qualité escomptée et nous demandons à la mairie de mettre en place un avenant pour changer certains produits lors des prochaines commandes.

Fournitures scolaires : Tous les enfants de l'école ont reçu l'ensemble des fournitures scolaires suivant le niveau d'enseignement. Rappel : le renouvellement du matériel (trousse, stylo, colle..) est à la charge des familles.

2016 : une année de transition

- Les nouveaux cycles sont mis en place : cycle1 = maternelle ; cycle2 = CP/CE1/CE2 ; cycle3 = CM1/CM2/6ème
- Nous travaillons avec les nouveaux programmes depuis la rentrée. Des changements importants dans les contenus rendent obsolètes un certain nombre de manuels que nous devons donc renouveler au plus vite.
- L'équipe enseignante est en train d'élaborer le nouveau projet d'école

2016 : une année sous le signe de la sûreté

Vigipirate est toujours à un haut niveau d'activation.

- Dès la rentrée, les familles ont été informées lors des réunions plénières qui ont précédé les réunions de classe.

- Tous les élèves ont participé à l'exercice de mise en sûreté qui a été réalisé sous le contrôle du responsable sûreté de la gendarmerie. Celui-ci s'est dit satisfait du déroulement de l'exercice et de la réaction des élèves.
- Nous ajustons les règles et fonctionnements entre scolaire et périscolaire pour plus de lisibilité pour les familles. Ce travail se poursuivra à chaque fois que nécessaire.

REGLEMENT INTERIEUR

Les horaires d'ouverture de l'école :

- entrée à 8h20 et 13h20.
- fin du temps de classe 11h30 tous les matins ;16h30 le lundi et le jeudi ; 15h le mardi et le vendredi

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h, 24 semaines par an.

Les horaires des NAP : mardi et vendredi, de 15h à 16h30

Les récréations (9h50/ 14h45) : elles se déroulent dans les deux cours avec une alternance des classes dans l'une ou l'autre cour afin de bénéficier du terrain de jeu. La surveillance est assurée dans chaque cour par deux enseignantes. Les jours de NAP, il n'y a pas de récréation l'après-midi.

Rappel : les portes de l'école sont fermées à 8h30 pour des raisons de sécurité et pour le bon fonctionnement des classes.

La charte de la laïcité sera jointe au règlement et la signature par les parents du règlement attestera de la lecture et de l'engagement à son application de chacun.

Point concernant les jeux et jouets rapportés à l'école

Cartes Pokemon, Flizz et autres jeux du même type : trop de conflits entre élèves, récriminations des familles sur le bien-fondé de la confiscation...A partir de la rentrée des Vacances de Toussaint, le jeudi 3 novembre 2016, nous avons décidé de ne plus les autoriser. Un mot a été distribué à chaque famille pour les en informer avant les vacances.

Les autres jeux et jouets sont également susceptibles d'être confisqués voire interdits par l'équipe enseignante en cas de non-respect des règles ou de conflits. Il est rappelé que ce point est noté au règlement et que la signature du règlement signifie un engagement du respect des règles de l'école.

Après relecture et ajout dans le paragraphe « 7-Sécurité de l'élève et de la collectivité » d'une phrase : « *les enfants n'ont pas le droit d'avoir des médicaments (ni dans les poches, ni dans le cartable)* » :

le Conseil d'école approuve le règlement intérieur.

3- FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Absences retards : il est demandé à chacun de respecter les horaires d'ouverture.

L'école étant obligatoire, l'école devra être avertie de l'absence et du motif dans les plus brefs délais par le biais d'un message téléphonique au 01 69 80 90 76. Toute absence devra être justifiée par écrit dans le cahier de liaison au retour de l'élève.

Prise en charge sur temps scolaire : pour les élèves bénéficiant de prises en charge régulières sur le temps scolaire, une demande d'autorisation est distribuée aux familles afin d'organiser au mieux le fonctionnement de l'école. **Il a été également demandé aux familles de privilégier les rendez-vous** hors du temps scolaire. Nous remercions les familles qui ont fait cet effort.

Les sorties occasionnelles : elles sont également soumises à une décharge de responsabilité qui doit être remplie avant la date du rendez-vous.

Lien école famille : En début d'année, dans toutes les classes, il y a eu une réunion de rentrée permettant à chacun de prendre connaissance des fonctionnements de classe. Pour toute demande de RDV émanant des parents ou des enseignants, la communication passe par le cahier de textes ou le cahier de liaison.

Le nouveau Projet d'école 2016/2019

Nous gardons les mêmes priorités et nous ajoutons une 5^{ème} priorité.

Priorité n°1 : La maîtrise de la langue française : Intitulé : recueil d'écrits et/ou carnet de lecture. Réflexion de l'équipe autour d'une grille de correction commune permettant aux élèves d'être plus autonomes dans la réécriture de leur production.

Priorités n°2 et 3 : Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique.

Intitulé 2 : Renforcer, par la maîtrise d'un vocabulaire spécifique et structuré la compréhension des données mathématiques.

Intitulé 3 : De la découverte du milieu à sa préservation. (Nous sommes en contact avec des organismes ou associations pour continuer les sorties encadrées par des spécialistes)

Priorité 4 : Education artistique et culturelle.

Intitulé : Chants et activités musicales Cycle 2, Batucada Cycle 3/ Ecole et Cinéma

Priorité 5 :

Intitulé : Vivre ensemble

Activités pédagogiques complémentaires : 1 heure et demie d'aide est mise en place dans l'école depuis le 19 septembre ; elle concerne 3 à 4 enfants par classe. Elle est assurée les lundis, mardis, jeudis pendant 30 minutes de 11h30 à 12h. Les enseignants accueillent les élèves en fonction des besoins et des obligations de service de chacun.

A l'issue des 30 minutes, les élèves rentrent déjeuner chez eux ou sont pris en charge par le service périscolaire. Régulièrement, les enseignants feront le bilan des APC.

Activités physiques et sportives :

L'activité piscine pour les CP a débuté à la piscine de Montlhéry.

L'activité rugby : En partenariat avec l'ASM, le rugby a débuté en alternance pour les CM1 et les CM2. Les élèves de l'école bénéficieront de 13 séances de rugby (6 CM1, 6 CM2 et le tournoi) et participeront en fin d'année au tournoi inter écoles.

Chaque classe dispose d'un créneau horaire par semaine au gymnase.

Musique :

Intervention de Sabine GUYON suivant un projet pédagogique de classe. Comme l'année dernière, chaque classe bénéficiera de deux modules de 8 ou 9 séances.

Reprise du projet : Batucada pour le cycle 3.

Langues vivantes :

L'enseignement d'une langue vivante est obligatoire du CP au CM2.

Cet enseignement est assuré par les enseignantes de l'école.

4-PROJETS/SORTIES/CULTURE

Depuis le début de l'année :

Dictionnaires aux CM2 : ils ont été distribués en mairie le 30 septembre.

Le conseil municipal des enfants : Les élèves de CM2 ont fait campagne, voté en mairie et participé au dépouillement. Les élèves élus participeront donc au conseil municipal des enfants de Marcoussis.

École et Cinéma (Cycles 2 et 3) : 9 classes sont inscrites cette année. Ces classes assistent à 3 projections dans l'année.

Les films vus seront l'occasion d'apprentissages en amont ou aval de la projection.

Festival de philosophie : organisé par la ville ; deux classes (1 CP et 1 CE1) ont bénéficié d'un atelier philo et ont vu un spectacle, les 11 et 12 octobre.

Sorties nature : dans le cadre de l'action n°3 du projet d'école, deux classes ont fait une sortie avec un animateur nature du Conseil départemental.

A venir :

Séance de cinéma offerte par la caisse des écoles en décembre, pour toutes les classes.

Les classes de CM1 et de CM2 souhaitent mener un travail avec le CLI (Commando de Lecture Intempestive), dans l'esprit de ce qui avait été fait il y a 2 ans. Une demande sera faite au budget 2017 dans ce sens : à ce jour, nous n'avons pas de projet de séjour et nous proposons un projet qui bénéficiera à 5 classes..

5- QUESTIONS DIVERSES / INFORMATIONS

Périscolaire : Clément LAVERGNE, responsable Service temps des loisirs

Les parents font remarquer que le forum des NAP s'est mieux déroulé que l'an passé.

Ils rappellent qu'initialement, il n'était pas prévu que les plus jeunes participent à des ateliers « éloignés » de l'école. C. LAVERGNE explique que cela a permis de respecter les demandes des enfants, mais que cela peut être revu si trop grande fatigue...

Jean-Pierre PINEY est responsable de l'étude dirigée. Théo AMBROIS est le référent pour l'école de l'Orme.

Accueil du matin : 7 H 30 à 8 H 20.

Midi : 11h30 à 13h20

NAP : mardis et vendredis de 15h à 16h30

Garderie (16h30-18h30) : détente, activités libres. Les familles peuvent venir chercher leur enfant entre 16h30 et 18h30 quand elles le souhaitent en passant par le petit portail sur le plateau.

Étude (16 H 30-18 H 00) Il n'est pas possible de venir chercher un enfant inscrit à l'étude entre 16h30 et 18h.

A 18h, les enfants peuvent soit quitter l'école soit aller à la garderie.

La séance est levée à 20h25

Secrétaire de séance
Mme LEMOULT

la Directrice
Mme SANCHEZ Irène

